

## DÉLIBÉRATIONS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D33-2015

Séance du 23/04/2015 – Convocation du 15 avril 2015

Compte rendu affiché le 30 avril 2015

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Nadine DUPLOT

**Présents :**

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Marine MATHEY, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN ESSERTAISE, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Odile BALTHAZARD, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

**Absents représentés**

Gilbert PETITJEAN par Michel MATHEY, Xavier LAURE par Michel HU, Tameur GUENNAT par Marc GRAZIANA.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	29

**Objet : Désignation des représentants à la Commission d'Appel d'Offres**

En conséquence des élections du 30 mars 2014, une Commission d'Appel d'Offres doit être constituée, conformément aux articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics. Considérant que la commune de Neuville-sur-Saône compte plus de 3 500 habitants, outre le Maire, ou son représentant président, la Commission d'Ouverture des Plis comprend 5 conseillers municipaux élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Des suppléants, en nombre égal, sont élus en même temps.

Les membres suivants ont été élus lors de la séance du 17 avril 2014 :

**Titulaires :** Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Bernard SABATIER, Pascal NICOT,

**Suppléants :** Xavier LAURE, Michel HU, Claire POINT, Jamila HARZALLAH, Alain MARTIN-RABAUD.

Suite au décès de M. MARTIN-RABAUD et à la démission de M. Bernard SABATIER, en application de l'article 22-6°- III du Code des Marchés Publics, la composition de la Commission d'Appel d'Offres est désormais constituée comme suit :

**Titulaires :** Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Pascal NICOT, Xavier LAURE

**Suppléants :** Michel HU, Claire POINT, Jamila HARZALLAH.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- VU la décision du Conseil d'Etat n° 298103 du 30 mars 2007,
- **DIT que désormais la Commission d'Appel d'Offres est composée de Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Xavier LAURE, Pascal NICOT en tant que délégués titulaires ; Michel HU, Claire POINT, Jamila HARZALLAH en tant que délégués suppléants.**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 23 avril 2015  
Le Maire,  
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30 avril 2015

- Affichage le 30 avril 2015

Valérie GLATARD, Maire.

